

Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

Nouvelles du Vieux Grenoble

Bulletin de liaison n° 61 - septembre 1997

La Fête de la Bastille : 21 juin 1997

Reprenant un projet de notre Comité, elle a permis à des centaines de personnes de découvrir les multiples facettes du patrimoine de la Rive Droite.

LA CONFÉRENCE

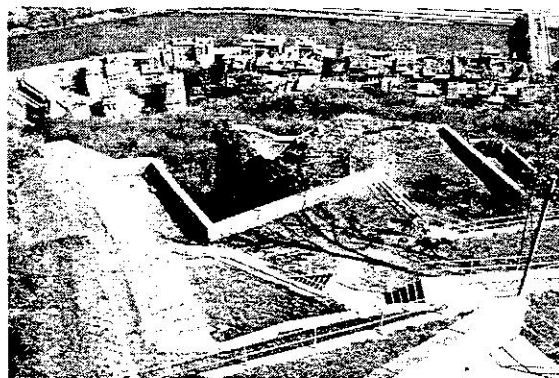
DE ROBERT BORNECQUE

Elle fournit aux visiteurs, en début de matinée et d'après-midi, une entrée en matière. En s'appuyant sur un plan dont les différents éléments du site se distinguaient par des couleurs, le Président d'Honneur de notre Comité, spécialiste de la Bastille, montra les travaux effectués au fil des siècles pour fortifier le site.

C'est véritablement au XIX^{ème} que se fit la Bastille. Après un siècle d'abandon, les projets furent amorcés en 1817, bénéficiant d'une technique nouvelle venue de Hollande, les courbes de niveau. Le projet définitif est élaboré en 1823 et l'on commence à creuser un fossé entre le donjon et le grand glacis.

Le but était double, empêcher l'ennemi de pénétrer dans le lieu et cacher efficacement les surfaces des défenseurs (banquettes de tir, casemates).

Le système de défense présentait des problèmes, comme l'aération des casemates envahies par les gaz toxiques des canons, résolue par la "casemate Haxo", ouverte à l'arrière, ou la communication entre les soldats, assurée par les galeries, escaliers et chemins.



CLICHÉ JEAN-PIERRE CHARRE
LA BRANCHE ORIENTALE DES FORTIFICATIONS,
VUE PLONGEANTE

La construction s'achève en 1847, "grâce au muscle humain et animal", rappelle Robert Bornecque.

Mais la fortification sera vite rattrapée par l'histoire et menacée par les progrès de l'artillerie. En 1871, elle est considérée comme un appui secondaire de défense. Finalement, la Bastille aura connu une brève existence sur le plan militaire.

LES VISITES

Les visiteurs eurent ensuite le choix entre deux sortes de "parcours découverte", celui du patrimoine historique (circuit du donjon ou des fortifications, puis visite, une fois arrivé en bas, du Musée archéologique, de la rue Saint-Laurent, des extérieurs du Musée dauphinois), celui du patrimoine botanique (itinéraire en boucle au sommet de la Bastille, descente à pied, soit vers Saint-Laurent, soit vers le Jardin des Dauphins).

Le circuit du donjon, sous la houlette de Jean-Pierre Charre, Jean Azeau, Bernard Morel, Raphaël Perenet, Daniel Fauchery, commença sur le toit de la caserne U, aujourd'hui transformée en restaurant.

Se tournant vers le panorama, J.P. Charre montra l'étagement et la dynamique des paysages caractéristiques de la montagne des latitudes moyennes, les éléments constitutifs d'une agglomération urbaine d'Europe occidentale, tous présents à Grenoble.

Se tournant vers la montagne, il expliqua le rôle du donjon et identifia les parties arrières du cavalier casematé qui le protège côté montagne.

Par la porte de secours, dont le système de manœuvre du pont basculant retint l'attention, les visiteurs sortirent du donjon pour découvrir le profil de la trilogie défensive : cavalier, fossé, glacis.

Fête de la Bastille du 21 juin 1997.

Organisation : Ville de Grenoble, Régie du Téléherbier, Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble. Collaboration : Société botanique Gentiana, Musée dauphinois, Office de Tourisme et associations amies (Association Vauban, Association Fortifications et Armements, Amis du Musée des Troupes de Montagne, Atelier des Dauphins)

(suite page 2)



La fête de la Bastille

Dans le fossé, ils identifièrent les demi-bastions à orillons, la courtine, la contrescarpe, le pas-de-souris, les poternes, les embrasures d'artillerie. La plupart allèrent jusqu'à la tête du glacis, pour découvrir les fausses "grottes de Mandrin", qui ne sont pas des grottes et n'ont jamais abrité Mandrin. Ce sont des galeries ouvertes dans le roc pour abriter des canons battant le glacis de leurs feux.

Le circuit des fortifications, sous la houlette de Robert Bornecque, Philippe Marguet, le colonel Barde, le lieutenant-colonel Martin, Philippe Bonnet, Jean-Michel Rodet, fut particulièrement instructif.

Multipliant les arrêts au cours de la descente vers Saint-Laurent, R. Bornecque promena les visiteurs dans les galeries de fusillade, les casemates abritant les canons, afin de montrer les multiples merveilles architecturales, qui échappent à un œil non averti.

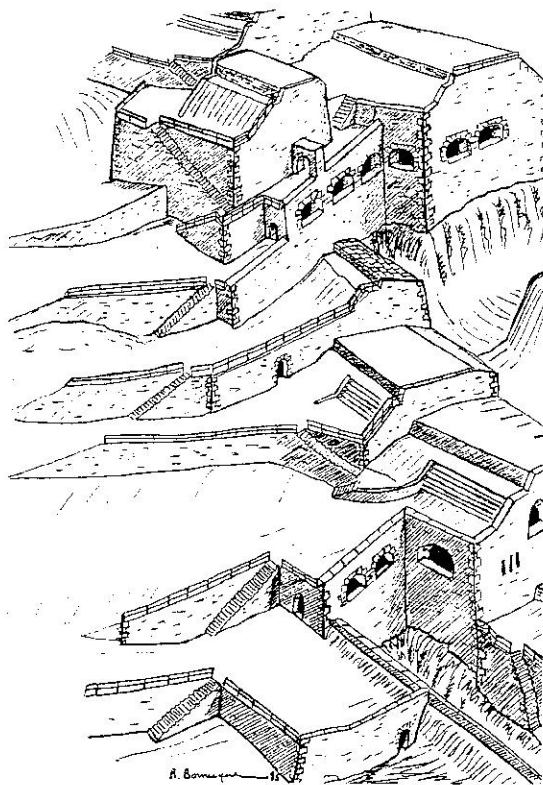
Il insista sur la qualité des pierres de taille soutenant l'édifice et mêlant ainsi efficacité et esthétique. "On ne peut qu'être admiratif pour ces ingénieurs ayant si bien calculé le nivellement sur des pentes aussi fortes", remarqua-t-il un peu plus bas, parlant des gradins qui articulent tout le versant.

Les visiteurs purent admirer la caserne U, qui abritait la garnison du donjon, les casemates où subsistent les anneaux accrochés au plafond pour frapper les païens servant à déplacer les canons, les banquettes de tir, les gradins successifs permettant aux soldats de tirer sans être vus ("masques"), et la fameuse échauquette en pierre de Sassenage, qui coûta si cher.

"Pensez à regarder les pierres", répétait R. Bornecque, soulignant l'effet architectural des constructions et la richesse d'espace qui s'en dégage.

Le circuit se termina sur la Porte Saint-Laurent, élément de l'enceinte Lesdiguières (1615), intégré aux fortifications du XIX^{ème}, invisible depuis la route et arrêtant un ennemi qui pouvait être attaqué depuis les parapets qui la surplombent.

Au terme du parcours, des visites du Musée de site Saint-Laurent et de la rue du même nom étaient proposées aux visiteurs.



DESSIN ROBERT BORNECQUE
LA BRANCHE ORIENTALE DES FORTIFICATIONS,
VUE PERSPECTIVE.

La rue Saint-Laurent, remarquable par son ancienneté et l'activité intense qui la caractérisa longtemps, regorge de trésors historiques de différentes époques. Des monastères du XI^{ème} siècle aux fortifications du XIV^{ème}, de la niche gothique du forgeron à la fontaine publique de 1746, de l'impasse du Four à l'ancien Hôtel des Monnaies, il y a au pied de la Bastille une grande richesse patrimoniale.

L'aspect botanique, mis en parallèle avec l'aspect historique, fit ressortir la richesse de la végétation (229 espèces différentes, parmi lesquelles la campanule, l'Anthyllis montana, la sauge des prés ou l'Héliantheme, et autres plantes à affinités méditerranéennes), et montra le travail de mise en valeur de ce site naturel menacé.

Les visiteurs purent découvrir notre stand, tenu par Jacqueline, Sidonie, Antheime, Etienne, Jean-Claude, ainsi que ceux d'associations amies.

Marie-Laure HUSTACHE, avec la collaboration de Jean-Pierre CHARRE et Robert BORNECQUE

Extraits du discours prononcé par le Président du Comité lors de la clôture.

"Cette journée a porté sur un site exceptionnel.

C'est un site accessible en quelques minutes, à partir du centre-ville, par un moyen de transport spectaculaire.

C'est un site grandiose, offrant l'un des plus vastes et des plus riches panoramas des Alpes occidentales. C'est un site naturel, permettant, après avoir été saisi par la grandeur et la beauté du paysage, de retrouver l'intimité de la nature.

C'est un site patrimonial, associant patrimoine naturel, botanique, géologique, et patrimoine historique, militaire, religieux, vernaculaire.

Bien peu de villes ont un tel atout dans leur jeu.

Dans la compétition économique actuelle, Grenoble doit jouer tous ses atouts. et ajouter, à ses images positives habituelles, une image de ville patrimoniale.

Cela contribuera au développement économique et au rayonnement international de la ville. Cela contribuera aussi à la cohésion de la société et au bonheur des citoyens.

L'homme, la société sont comme les plantes : ils vivent mal sans racines.

Monsieur le Maire, après avoir contribué, ensemble, à révéler les richesses de la Bastille, je vous propose de conduire, ensemble, l'invention de son avenir".



Activités culturelles

SAMEDI 4 OCTOBRE 1997

Conférence-visite.

La place Notre-Dame.

La fontaine des Trois Ordres.

- Rendez-vous : 15 heures, sur place.
- Visite libre et gratuite, pas d'inscription préalable.
- Conférence de Antheime Troussier
- Collaboration : Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble, Union des Commerçants du Vieux Quartier Notre-Dame, Association les Vieilles Rues des Halles Sainte-Claire.

Après avoir découvert l'ancien évêché, Saint-Hugues et la cathédrale, nous nous attachons au monument des Trois Ordres, inauguré il y a cent ans (4 août 1897). Nous verrons d'abord, après avoir rappelé comment s'est constituée la partie nord-est de la place Notre-Dame, comment s'est dégagée la partie sud-ouest, jadis occupée par un pâté d'immeubles.

Antheime Troussier, Vice-Président du Comité, nous contera ensuite, à partir de l'étude faite par Guy de Saint-Denis et parue dans notre bulletin (numéros 52-53-54), la longue genèse de ce monument.

La fontaine devait marquer le centenaire de l'assemblée pré-révolutionnaire de Vizille (1788). Elle ne fut prête que pour le centenaire de la fin de la Révolution. C'est qu'il fallut décider d'abord de son emplacement, qui aurait pu être la place de la Constitution (actuelle place de Verdun), ou la place Victor-Hugo, puis de sa nature, qui passa de la pyramide à la fontaine, et enfin de son thème, qui passa d'une femme symbolisant Grenoble à une statue de la Liberté, pour aboutir au groupe des Trois Ordres.

A. Troussier nous décrira ensuite le monument, dont la composition et la symbolique sont d'une grande richesse. Il nous présentera enfin certains de ses grands moments (manifestation du 14 juillet 1935), et de ses avatars récents (récupération des métaux en 1942, reconstitution des dauphins et des tritons, ré-inauguration en octobre 1957). Nous marquerons ainsi les centième et quarantième anniversaires des deux inaugurations d'un monument achevé près de dix ans plus tard que le centenaire de l'événement qu'il devait commémorer.

SAMEDI 15 NOVEMBRE 1997

Conférence-visite.

Les politiques de revalorisation du bâti. De l'ignorance à la mise en valeur du patrimoine.

- Rendez-vous : 15 heures, rue Hébert, devant la Caisse d'Epargne.
- Visite libre et gratuite, pas d'inscription préalable.
- Conférence de Christelle Burguera et Lydiane Vincent.
- Participation : Universités Pierre Mendès-France et Joseph Fourier (Jacques Joly, Jean-Pierre Charre), Ville de Grenoble (Christian de Battisti et Service Patrimoine Urbain).

Cette visite sera conduite par deux étudiantes, l'une à l'I.U.T. Gestion Urbaine d'Aix-en-Provence, l'autre à l'Institut de Géographie Alpine, appuyées par deux enseignants-chercheurs, et elle bénéficiera de la présence de Monsieur l'Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'aménagement de la ville, et de Monsieur le Directeur du service Patrimoine urbain. Grenoble est l'une des villes qui s'est préoccupée le plus tôt et le plus fortement du bâti ancien dégradé, et c'est l'une des villes où sa revalorisation reste inachevée. C'est que, au fil des temps, les politiques ont changé. La visite nous montrera, en quelques centaines de mètres, inscrites dans le paysage urbain, les politiques successives de revalorisation du bâti ancien dégradé. Différant par leur acteur, leur objectif, leur processus, leur résultat, elles vont de la rénovation à la restauration, de la méconnaissance à la reconnaissance de la valeur patrimoniale du bâti.

Depuis la Mutualité, illustration de la politique de rénovation (démolition-reconstruction) de la Municipalité Michallon, avec changement de la structure viaire, des volumes bâtis et de la population, le parcours nous amènera, par les rues de l'Alma et Très Cloître, où coexistent des opérations de réhabilitation à but social de la Municipalité Dubedout (rénovation avec conservation de la structure, des volumes et d'éléments du bâti), et de restauration avec financement privé de la Municipalité Canignon (remise en état et vente d'immeubles), à la rue Chenoise, où des restaurations en cours comportent la remise en état ou la reconstitution d'éléments patrimoniaux remarquables. Sauf impossibilité liée aux aléas du chantier, la visite se terminera, grâce à l'amabilité de l'Equipe Brocherie-Chenoise, dans l'appartement où vient d'être découvert un plafond à la française décoré.

LUNDI 8 DECEMBRE 1997

Conférence-débat.

Le transfert de la Justice.

Impact économique, réutilisation du bâtiment.

- Rendez-vous : 20 h 30, Maison de l'Architecture, place de Bérulle.
- Entrée libre et gratuite, pas d'inscription préalable.
- Interventions de Robert Bornecque et Christian de Battisti.
- Collaboration : Ville de Grenoble, Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble, Fédération des Unions Commerciales, Hôtels de la Ville de Grenoble, Maison de l'Architecture.

La Justice va être transférée à Europole, où les travaux de construction de la Cité Judiciaire devraient débuter en 98. C'est un événement d'importance, qui amène à s'interroger sur le devenir urbanistique, résidentiel et commercial de la place Saint-André et du centre-ville.

Pour commencer la soirée, Robert Bornecque retracera, à partir de diapositives figurant des éléments architecturaux de la façade, d'une cour et de plusieurs salles, la chronologie du palais du Parlement.

La façade comporte trois parties : au centre, de l'époque gothique, l'abside en encorbellement de la chapelle, la porte qui s'ouvre sur sa gauche et les deux fenêtres qui la surmontent ; à droite, une aile Renaissance, en calcaire gris-bleu, avec des percées irrégulières selon la tradition française et une décoration d'éléments italo-antiques ; à gauche, un pastiche récent, mais pas dans la même pierre, de la partie droite.

La Ville analysera l'impact du transfert de la Justice. Le personnel judiciaire compte 280 personnes. Les avocats du barreau de Grenoble sont environ 250. un tiers de ceux-ci est présent au moins trois fois par semaine au Palais, où se tient une vingtaine d'audiences par semaine. On mesure l'importance du pôle judiciaire sur les commerces des environs, notamment les commerces de bouche. La Ville abordera la question de la réutilisation du bâtiment. Elle présentera les contraintes et possibilités architecturales, réglementaires et patrimoniales qui vont la guider et elle posera les critères de choix qui vont l'orienter. Au cours du débat qui suivra, les participants pourront interagir et proposer.

En projet

Grenoble au temps de Bayard, le code Napoléon et la transmission du patrimoine, la préhistoire alpine, le Grenoble haussmannien, la ronde des forts de la couronne grenobloise Vienne et Saint-Romain-en-Gal, la maison-musée de Louise Morel à Saint-Ismier, le patrimoine rural dans le proche Sud (Jarrie, Champ-sur-Drac), ...



Vie de l'association

Activités militantes

Les actions

De multiples tâches sont assurées par les responsables du Comité.

Certaines, quotidiennes, sont liées à sa vie (redistribution des responsabilités, recherche d'un local, enregistrement des adhésions, tenue des fiches, des comptes, ...).

D'autres, plus significatives, ressortent de la communication interne et externe (organisation des activités, confection du bulletin et de la lettre, réalisation d'un dépliant, de panneaux de présentation, ...).

D'autres, pleinement militantes, s'attachent au centre-ville : difficultés d'accès, dégradation de la qualité de vie, déclin et spécialisation de l'activité commerciale, diminution de la population et progrès de la ségrégation sociale, nous préoccupent.

En réponse, il y a le parcours patrimonial (mise en lumière, signalétique informative), la restauration du bâti (étages et rez-de-chaussée), l'implication du patrimoine dans la redynamisation et la requalification du centre.

Les actions sont conduites dans la relation avec d'autres structures. Nous procédons à un échange d'envois avec des dizaines d'administrations et d'associations, patrimoniales ou citoyennes. Nous participons à plusieurs mouvements inter-associatifs, celui des associations patrimoniales de l'Isère, que nous avons lancé, celui des associations grenobloises, auquel nous adhérons.

Chapeautant le quotidien et préparant l'avenir, il y a la réflexion sur l'extension thématique et spatiale de notre action. Sur le plan thématique, l'union des facettes sociales et économiques du patrimoine à la facette culturelle est acquise, mais il reste à se positionner sur les problèmes d'environnement.

Sur le plan spatial, la prise en compte du "Grand Grenoble" se perpétue, justifiée par le développement de l'agglomération et combinée avec les prises en charge locales, mais le passage sur un territoire plus vaste reste à examiner.

Beaucoup de travail en cours et en perspective.

J.P.C.

— Le calendrier —

Toutes les réunions sont ouvertes à tous.

BUREAU

Chargé d'expédier les affaires courantes, de préparer et d'exécuter les décisions du Conseil d'Administration, il se réunit tous les mois, au siège.

- mardi 21 octobre, 18 h 30
- mardi 25 novembre, 18 h 30
- mardi 16 décembre, 18 h 30
- mardi 13 janvier, 18 h 30

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chargé de conduire l'action du Comité, de préparer et d'exécuter les décisions de l'Assemblée Générale, il se réunit tous les trimestres, au siège.

- jeudi 13 novembre, 18 h 30
- jeudi 26 février, 18 h 30

COMMISSIONS

La Commission Culture-Communication (C2C) couvre l'organisation et la publicité des activités culturelles internes (conférences, visites, sorties), la réalisation et la diffusion des supports de communication (bulletins, lettres), la restauration d'éléments architecturaux remarquables ou significatifs, l'attribution des prix des Trois Roses et du Comité, la promotion de l'Association, la mise en relation des associations patrimoniales de l'Isère.

Réunions au siège.

- mardi 21 octobre, 20 h 30
- mardi 3 février, 20 h 30

La Commission Revalorisation du Bâti Ancien-Revitalisation du Centre Ville (C2R) s'est donnée pour objectifs, dans un esprit de partage et un but d'affermissement de la centralité, la préservation du cadre de vie, le maintien de la diversité sociale, la réhabilitation du bâti dégradé et la réutilisation du bâti désaffecté, l'embellissement des espaces publics, la valorisation du potentiel touristique, la promotion des activités économiques, la gestion de la redistribution spatiale des hommes et des activités.

- samedi 15 novembre, 15 h : les politiques successives de revalorisation du bâti ancien et leur inscription dans le paysage (rendez-vous rue Hébert, devant la Caisse d'Epargne)
- lundi 8 décembre, 20 h 30 : le transfert de la Justice : impact économique, réutilisation du bâtiment, contraintes et possibilités (Maison de l'Architecture, place de Bérulle)

Toutes les réunions sont ouvertes à tous.

Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

■ **Siège social :**
5, place Sainte-Claire
(derrière les halles, interphone Association Saint-François, premier étage, à droite).

■ **Permanence :**
mardi de 15 à 18 heures,
(sauf durant les vacances scolaires)

■ **Boîte et téléphone :**
4 quai Mounier (rive droite de l'Isère, entre le pont de la Citadelle et la passerelle Saint-Laurent). 04.76.42.54.13.

■ **Cotisation :**
• Personnes physiques (individus) : Tarif normal : 80 F. Tarif réduit : 40 F (autres membres

d'un même foyer (120 F pour un couple), moins de 25 ans, demandeurs d'emploi).
• Personnes morales (groupements ou établissements) : 300 F.
Valable de septembre à septembre.
C.C.P. Grenoble : 1320-25 N

Reprographie : Alp'Repro, Saint-Martin d'Hères - Directeur de la publication : Jean-Pierre Chantre

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 97 - Tirage : 500 exemplaires - Prix : 15 Francs

Reproduction autorisée, à condition de mentionner la source.

